

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

by



QUEST
VALORISATION
Ressources d'innovation

Rennes, le 20 février 2020

Suite au dernier Conseil d'Administration de l'UBL en décembre, les établissements ont clarifié le mandat de leur filiale de valorisation et valident la nouvelle gouvernance de la SATT Ouest Valorisation. Au travers de ce mandat exclusif, la SATT est pleinement légitimée dans ses actions de valorisation vis-à-vis des établissements au sein des 4 campus d'innovation.

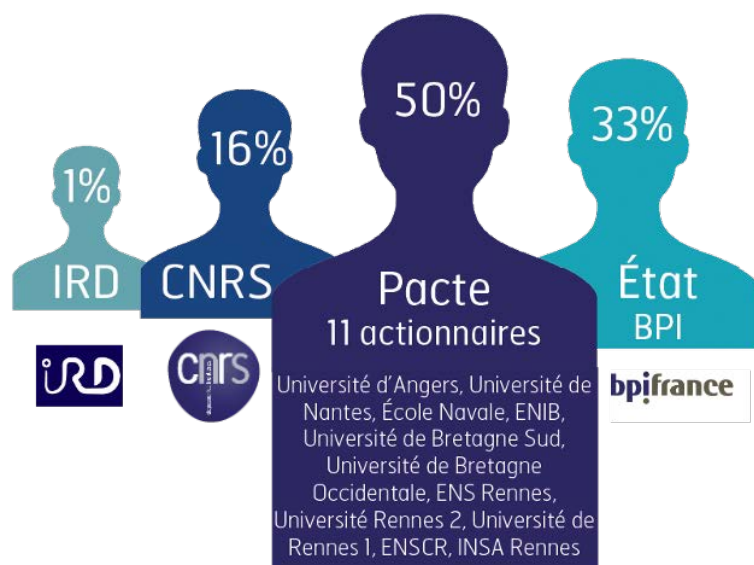
Les réunions de lancement viennent de se tenir sur chacun d'entre eux, installant l'équipe opérationnelle.

"Nous venons d'installer notre nouvelle gouvernance opérationnelle, qui permet des relations beaucoup plus directes entre la SATT et les établissements", explique Vincent Lamande, président de la SATT Ouest Valorisation. « Répondant aux recommandations du Gouvernement, cette évolution s'inscrit tout particulièrement dans le contexte de la dissolution de l'Université Bretagne Loire. »

11 ACTIONNAIRES REUNIS AUTOUR D'UN PACTE

L'actionnariat de l'UBL au sein de la SATT évolue vers des relations directes SATT/Établissements sous la forme de l'entrée de 11 actionnaires, regroupés dans un pacte qui détient 50 % des parts. Le pacte est un dispositif juridique qui regroupe des actionnaires solidaires qui s'organisent de manière collégiale.

Les 11 actionnaires réunis dans le pacte sont : l'université d'Angers, l'université de Nantes, l'École navale, l'ENIB, l'université de Bretagne Sud, l'université de Bretagne Occidentale, l'ENS Rennes, l'Université Rennes 2, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes, l'INSA Rennes, l'Université de Rennes 1. Le portage des parts de Le Mans Université est réalisé par l'université d'Angers, dans la perspective d'un portage commun, à moyen terme, par la Comue qui doit être créée.



L'État détient toujours 33 % des parts dont le portage, assuré jusque-là par la CDC, est désormais assuré par Bpifrance. La participation du CNRS et de l'IRD, 17 % des parts à eux deux, reste inchangée.

REPRESENTES PAR 6 ADMINISTRATEURS, CHEFS DE FILE DES 4 CAMPUS D'INNOVATION

La SATT et les établissements ont opté pour une articulation territoriale "par campus d'innovation": Rennes, Nantes, Angers-Le Mans et Brest-Vannes-Lorient.

Le pacte est ainsi représenté au sein du Conseil d'Administration par 6 administrateurs chefs de file des 4 campus d'innovation. "Sur chaque campus, nous avons un chef de file, et plusieurs représentants", détaille Vincent Lamande, « deux pour le site rennais, deux pour le site nantais, un pour Angers-Le Mans et un pour Brest-Lorient-Vannes, répondant ainsi à la demande de l'État de conforter les politiques de site. »

Les six autres administrateurs de la SATT représentent l'État (quatre administrateurs, dont une personnalité qualifiée), l'IRD (un administrateur) et le CNRS (un administrateur).

Pour David ALIS, Président de l'Université de Rennes 1

« L'Université de Rennes 1 entre au capital de la SATT comme actionnaire principal du collège des établissements rennais de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est avec fierté et responsabilité collective que nous mettrons en œuvre, avec l'Université Rennes 2 et les grandes écoles, la nouvelle organisation en campus d'innovation et la stratégie partagée de recherche et de valorisation afin d'accélérer le transfert de technologies sur le site. »

Pour M'hamed DRISSI, Directeur de l'INSA Rennes

« Notre historique de collaboration remonte aux premiers pas de la SATT et mobilise l'ensemble de ses missions et services. Pour notre école, comme pour l'ENS et l'ENSCR, également engagées dans le Projet Université de Rennes, l'entrée au capital de la SATT prolonge et transpose ces relations de forte proximité et renouvelle notre totale confiance dans les équipes qui nous accompagnent au quotidien. »

Pour Matthieu GALLOU, président de l'Université de Bretagne Occidentale

"L'entrée au capital de la SATT des trois établissements de l'Alliance universitaire de Bretagne renforce l'articulation des activités de valorisation de l'ensemble des établissements au sein du campus d'innovation Brest-Lorient-Vannes."

Pour Olivier LABOUX, président de l'Université de Nantes

« Cette décision renforce notre politique de valorisation en nous associant en lien direct avec la SATT, en interaction forte avec les structures locales et les opérateurs nationaux. C'est une opportunité dont vont bénéficier de façon immédiate nos nombreux projets DeepTech »

Pour Christian ROBLEDO, Président de l'Université d'Angers

« La mise en place de ce campus d'innovation, qui regroupe les Universités d'Angers et du Mans ainsi que les établissements académiques associés à la SATT, va permettre de structurer, de consolider et d'harmoniser notre stratégie de valorisation à l'échelle de notre territoire. Le tout avec un objectif commun : faire émerger de nouveaux projets ambitieux et innovants. »

À propos de Ouest Valorisation

Depuis 2012, la SATT Ouest Valorisation œuvre chaque jour à être le pont entre la recherche publique et le monde socio-économique. Elle simplifie et professionnalise le transfert des innovations issues de la recherche académique française vers les entreprises. Les équipes de la SATT Ouest Valorisation, à l'écoute des laboratoires de recherche publics en Bretagne et Pays de la Loire et des entreprises, proposent une offre de services complète et sur-mesure.

<http://www.ouest-valorisation.fr/>

Contact Presse

Bruno WESTEEL // Responsable Marketing & Communication

bruno.westeel@ouest-valorisation.fr // 06 18 70 31 91

